

VISIO - Rémunération des agents contractuels de droit public

TOQ041RENT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -

Synchrone

Objectifs

Permettre d'appréhender les différents éléments constitutifs de la rémunération des agents contractuels

Public Visé

Agents des services de la paie ou ayant à traiter de la rémunération des agents • Agents des services de la paie ou ayant à traiter de la rémunération des agents contractuels de la fonction publique territoriale (hors assistants familiaux et assistants)

Pré Requis

Avoir suivi le stage "Rémunération" ou justifier de connaissances de la rémunération de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Appréhender les différents éléments constitutifs de la rémunération des agents contractuels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'exemples
- NB : Afin de procéder aux calculs, merci de vous munir d'une calculatrice*
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Rémunération des agents contractuels de droit public

- Rappel des différents éléments de rémunération :
 - . Eléments obligatoires comme le traitement de base, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement
 - . Eléments facultatifs comme les primes et indemnités, les avantages en nature, ou exclus comme la NBI.
- Détermination du niveau de rémunération au recrutement et modalités de revalorisation (Notion d'entretien professionnel)
- Examen des différentes cotisations et contributions du régime général
- Situations pouvant entraîner ou entraînant la variation de la rémunération des agents contractuels de droit public :
 - . Situations communes ou similaires aux agents titulaires comme le temps partiel, l'absence de service fait, la grève...
 - . Congés rémunérés et non rémunérés
 - . Congés pour indisponibilité physique, protection statutaire, indemnités journalières et subrogation
- Fin du contrat, indemnité de congés payés, période de préavis et indemnité de licenciement

• Rémunération des agents contractuels de droit privé

- Particularités de la rémunération des contrats aidés, apprentis et autres contrats de droit privé

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert en rémunération des agents publics

Point complet sur la paie des contractuels

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : **0153391424**
Mail : **julien.laudat@adiaj.org**